

nous sommes heureux de faire partie de l'OTAN,—mais c'est une tout autre chose que de conclure un accord bilatéral avec nos voisins du Sud, à l'égard desquels nous ne sommes qu'un associé secondaire. Même si les États-Unis ne peuvent manquer, en tant que principale puissance, de diriger les opérations, il reste que le Canada occupe la partie septentrionale du continent nord-américain, que le Canada est coincé entre deux grandes puissances (la Russie et les États-Unis) et qu'il est possible que notre pays devienne une seconde Belgique. Étant souverains, nous sommes ceux qui ont leur mot à dire au sujet de notre territoire. Les États-Unis ne toléreraient pas d'empiètement sur leur souveraineté de notre part et, à mon sens, il importe que Washington se souvienne que la partie septentrionale de notre continent ressortit au Canada.

Il importe au plus haut point que nous examinions et exigeons les motifs de cette ligne de conduite sommune concernant le NORAD. Si je puis m'exprimer ainsi, cela serait excellent pour les Américains également. Nous devons veiller à ce que les plans des deux pays soient raisonnables. Nous avons un apport à fournir à cet égard. Le plus lourd fardeau de la défense repose en définitive sur les États-Unis; mais, en tant que Canadiens, nous avons le droit de compter que nos avis seront écoutés concernant les risques que les États-Unis courent au nom de la défense, car ces risques peuvent devenir pour nous des menaces.

M. Frank Howard (Skeena): Monsieur l'Orateur, sur le point de participer au débat, je veux d'abord faire une observation ou deux sur une réflexion que l'honorable député de Rosedale (M. Walker) a lancée hier, comme l'atteste la page 1071 du *hansard*. Afin de lui rendre justice, je vais citer ce qu'il a dit des observations de l'honorable député de Kootenay-Ouest (M. Herridge). Il s'est exprimé en ces termes:

...Peu m'importe qu'il lise son discours; mais quand il lit un texte préparé par le nègre du parti cécéliste, M. David Lewis, c'est une autre affaire. Je vois que le texte va nous être servi à tempérament. Les autres orateurs nous donneront la partie II du texte de M. Lewis...

L'honorable député de Kootenay-Ouest l'a alors interrompu.

Une voix: Il voulait dire Russ Bell.

M. Howard: Je ne sais ce qu'il voulait dire, mais c'est bien ce qu'il a dit. Si les honorables vis-à-vis parlent à travers leur chapeau, il m'est absolument impossible de leur répondre. Peu importe qu'il ait voulu dire Russ Bell ou David Lewis. Contrairement à ce

dont il peut avoir l'habitude dans le parti conservateur, nous, de la CCF, n'employons personne pour écrire nos discours. Peut-être ne considère-t-il pas que la lecture de discours écrits soit une maladie contagieuse, mais les membres de notre parti ont été inoculés avec un vaccin à base d'intelligence et de dur travail. En conséquence, tout cécéliste qui prend la parole en Chambre expose les arguments qu'il a lui-même élaborés. En plus de préparer nos propres discours, nous nous gardons de faire comme si nous lisions le texte d'un roman radiophonique quand nous les prononçons en Chambre. Notre débit vise à être aussi bon que possible sans que nous collions trop à nos notes. J'ai cru un moment que vous alliez m'interrompre, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Rea): J'allais interrompre le député pour dire que nous discutons non pas la façon de donner des discours, mais la motion dont la Chambre est saisie.

M. Howard: Je comprends votre observation et je vous en remercie, monsieur l'Orateur. Mais pour autant que mes propos avaient trait au débat, j'ai cru prendre des précautions oratoires en signalant que ni David Lewis ni Russ Bell ne s'étaient occupés de la préparation de mon discours. Je déclare toutefois que j'ai eu beaucoup d'aide dans la préparation de mes remarques, et chaque fois que cela arrive j'en attribue toujours le mérite à celui ou à ceux qui m'ont aidé. Je suis assez franc pour l'admettre.

Nous sommes bien contents de pouvoir participer à un débat de ce genre pour tâcher de comprendre tout ce que suppose le NORAD et toutes ses obligations. Dans les propos tenus à la Chambre et à l'extérieur avant que ce projet de résolution soit présenté, il y avait évidemment grand conflit d'opinions parmi les députés, les journalistes et dans la population en général. On ne savait pas ce que signifiait le NORAD et comment il fonctionnerait. On ne comprenait pas le NORAD de façon positive et le premier ministre (M. Diefenbaker), le ministre de la Défense nationale (M. Parkes) et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Smith) ont, chacun de son côté, aidé à susciter la confusion qui existait avant la présente motion.

Nous espérons qu'en présentant sa motion, le premier ministre aurait donné quelques éclaircissements sur le NORAD. Nous espérons que, si d'autres porte-parole du gouvernement prennent part au débat, ils apporteront d'autres éclaircissements sur la signification du NORAD. J'ai été bien déçu du